



PÉRIODIQUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICIERS MARINIERS EN RETRAITE ET VEUVES (F.N.O.M.)

Sommaire

CSFM:

La concertation... en débat Communiqué 81 ème session Projet d'avis du Conseil Informations sociales et Administratives 3 - 6 - 9 **ADOSM** Bureau National Nécrologie Info. générales 5 - 6 - 10 - 11 Vie des associations Souvenirs 12

A l'occasion du décès du quartier-maître, mort accidentellement sur le BPC « Mistral », la FNOM ses présente sincères condoléances à sa famille. Le Bureau National

CSFM:

La concertation... en débat, FNOM à l'honneur.

fonction militaire (CSFM) s'est déroulée du 8 au 12 mars 2010 à l'école militaire, la séance plénière présidée par le ministre de la défense, le jeudi 11 mars 2010, à l'école nationale technique et aéronautique de Balard.

Cette session a revêtu un caractère tout particulier. En effet, depuis la création du conseil en 1969, pour la première fois a été élu à l'unanimité un retraité militaire comme secrétaire de session. Pour marquer cette dernière session et mes 17 années de présence, j'ai apprécié tout particulièrement cet honneur.

L'ordre du jour de la session était : « L'amélioration de la concertation au sein des armées et des formations rattachées ». Vous trouverez ci-après le communiqué et un extrait de l'avis du conseil.

Une page se tourne. Après Yves Bournisien, j'ai session.

La 81^{ème} session du conseil supérieur de la essayé d'assurer au mieux notre représentation au sein du CSFM. Cette structure a quand même permis d'avoir des avancées significatives (pension militaire non considérée comme un avantage vieillesse ; un taux de 30 % d'invalidité minimum pour les maladies dues à l'amiante; la couverture des militaires en mission, en escale et en OPEX; loi sur les essais nucléaires, la mise « à l'abri » des fonds de prévoyance militaire et aéronautique, etc.).

> Jean-Louis Sebille, vice président de la FNOM et président de l'AOMR « Nord-Finistère » prend ma suite. Le contact avec nos camarades d'active sera de plus en plus nécessaire. La solidarité ne doit pas tomber dans l'oubli.

> > Michel LACHAUD

PS: Vous trouverez en page intérieure le communiqué et le projet d'avis de la 81^e



Hervé MORIN, préside la séance plénière de la 81ème session du CSFM, en présence du nouveau chef d'état-major des armées, l'amiral GUILLAUD (Crédit : Roland Pelléarino / ECPADI